



Infos pratiques

- Prévoyez chaussures de randonnée, eau (1.5L/pers.), chapeau, crème solaire.
- Portez de préférence des vêtements colorés.
- Respectez les propriétés privées, la faune et la flore.
- Ne jetez pas vos déchets dans la nature.
- Ne vous s'aventurez pas sur des sentiers où une battue de chasse est en cours.

GORGES
de l'Ardèche | Pont d'Arc

Pour plus d'informations
Office de Tourisme
Gorges de l'Ardèche - Pont d'Arc
Tél. +33 (0)4 75 54 54 20
Trace GPX et fiche téléchargeable



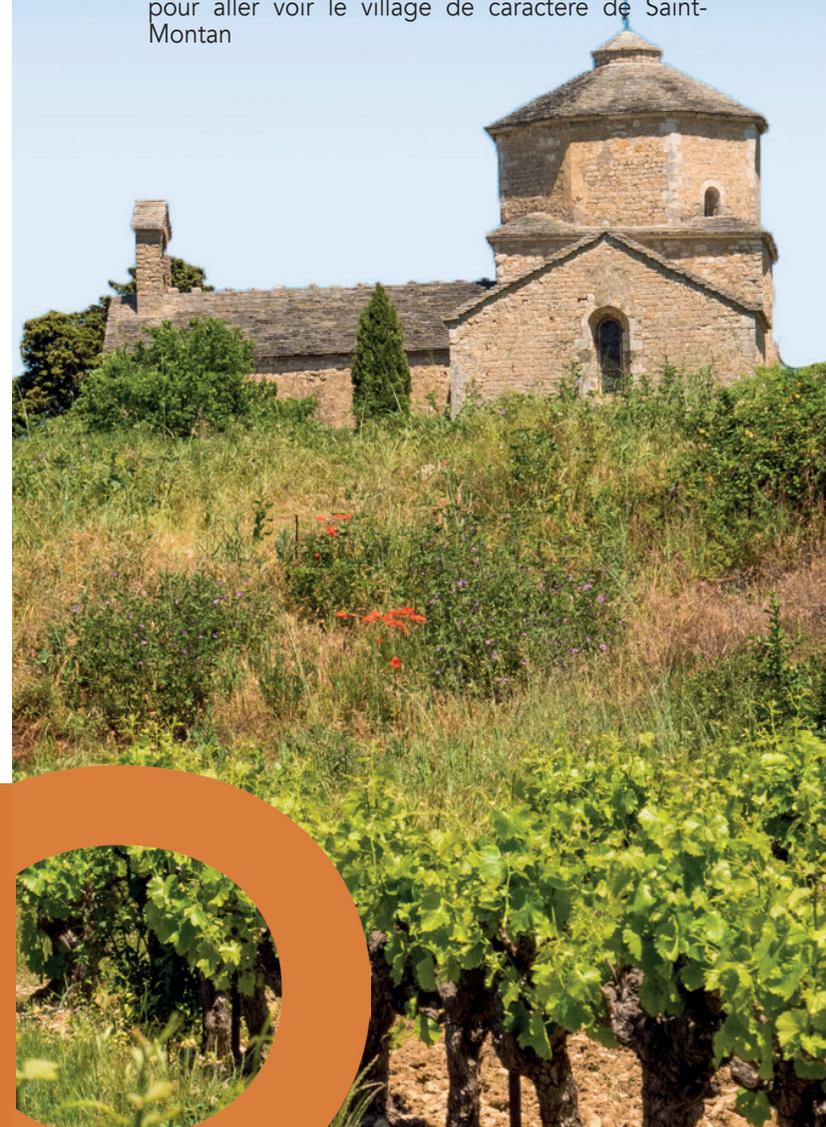
www.gorges-ardeche-pontdarc.fr

RANDONNÉE PÉDESTRE

Fiche N°2A

Autour de Larnas

Beau circuit varié tant au niveau des chemins empruntés que des paysages : tantôt intimes, tantôt ouverts. Très belles vues sur le plateau du Laoul et de ses lavandes, la Dent de Rez, vallons et crêtes boisées. Balisage blanc et jaune sur tout le circuit et blanc et rouge (GR 42) sur une partie. Combinable avec le circuit de La Sainte Beume pour aller voir le village de caractère de Saint-Montan



Niveau
Moyen



Mairie, 1414 Route de
Saint-Remèze (RD 262)
07220 Larnas
(parking à l'arrière).
Lat. 44,448864 N
Long. 4,598051 E



12 km



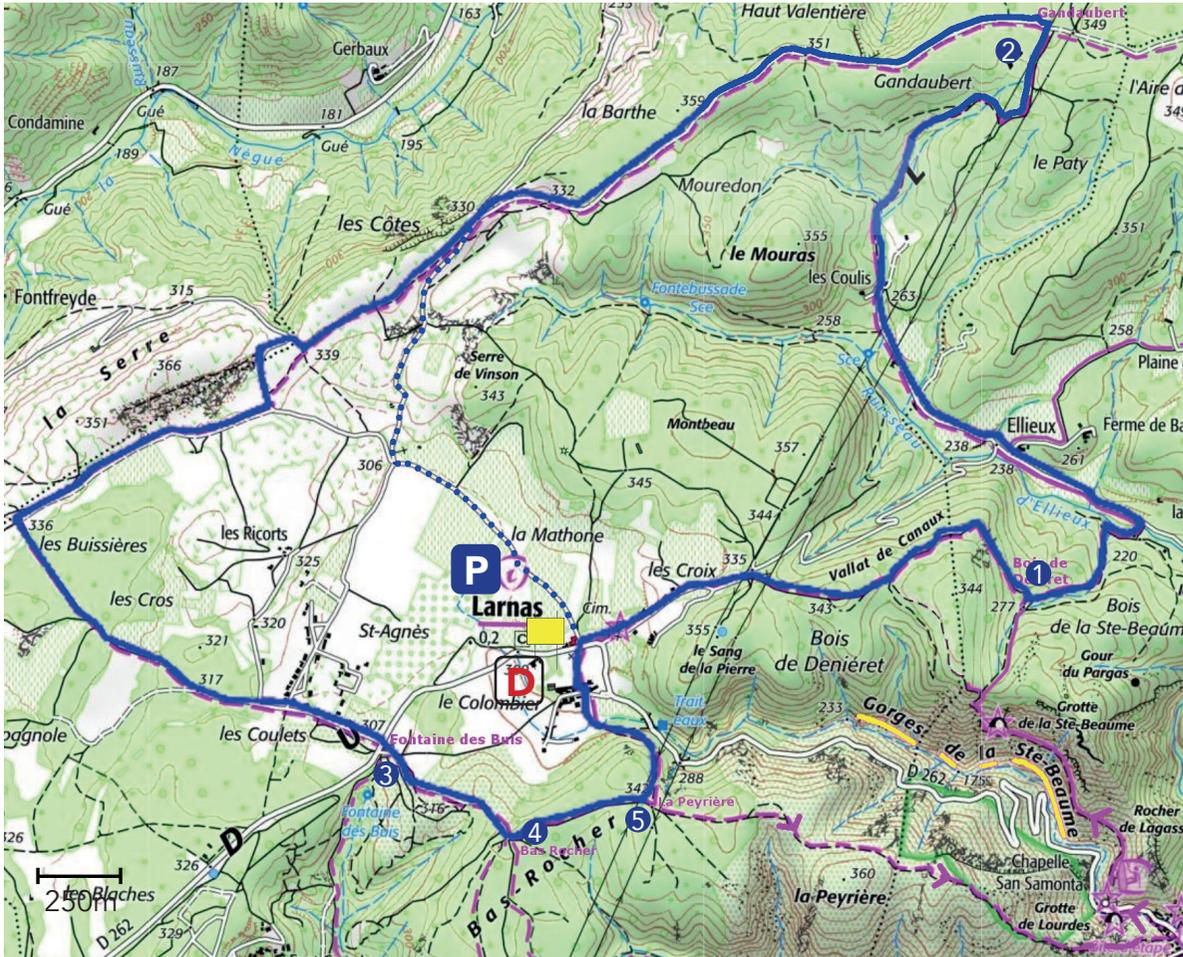
3h30



287 m



Pas à pas



Du panneau info rando, à droite de la Mairie, aller vers l'église à droite. L'église Saint-Pierre est un bel exemple d'art roman du 12^{ème} siècle, à visiter. Suivre le balisage blanc et jaune (PR). Monter la petite route jusqu'à arriver sous les lignes à haute tension. Au niveau d'un poteau électrique, prendre le chemin à droite. Ne pas prendre à droite vers les pylônes ni à gauche vers la route.

Continuer sur ce chemin jusqu'au poteau « Bois de Deniéret »(1). Y prendre la direction de Viviers et suivre le sentier qui descend à travers la forêt. Arrivé à une cabane de chasseur, tourner à gauche vers la route goudronnée et à gauche sur celle-ci. A la ferme sur une crête, continuer tout droit et à la bifurcation peu après, ne pas aller vers Larnas à gauche mais s'engager dans l'impasse face à vous.

Au bout de cette rue, aller tout droit et emprunter le sentier qui traverse la forêt. Lorsque celui-ci débouche sur un chemin plus large, prendre à gauche ; et, à l'embranchement suivant (environ 400m plus loin) : poteau « Gandaubert ». (2), Prendre à gauche vers Larnas - Fontaine du Buis.

Rester sur cette piste jusqu'à une route goudronnée. De la Croix, il y a un beau point de vue sur la vallée de la Nègue. Il faut emprunter la route vers la gauche sur 80 m puis tourner à droite sur le sentier qui monte.

Remarque : vous avez parcouru 7km, il est possible de retourner facilement au parking en restant sur cette jolie petite route et en tournant à gauche au carrefour routier suivant (retour en 1,7km non balisé).

Continuer sur ce chemin, et au 2^{ème} croisement prendre à droite en suivant le balisage PR. Tourner à gauche sur la route goudronnée ; et, 270 m plus loin, à droite sur le chemin traversant les champs de lavande. Rester sur ce chemin +/- 900m, puis prendre à gauche un chemin entre 2 murets en pierres sèches (appelés clapas).

Continuer sur ce chemin qui se prolonge par une rue goudronnée et aller jusqu'au croisement avec la D262. Traverser. Au calvaire, poteau « Fontaine des Buis ». (3) suivre St-Montan. Rester sur le large chemin qui monte jusqu'au poteau « Bas Rocher » (4). Suivre : Larnas 1,1 km par La Peyrière

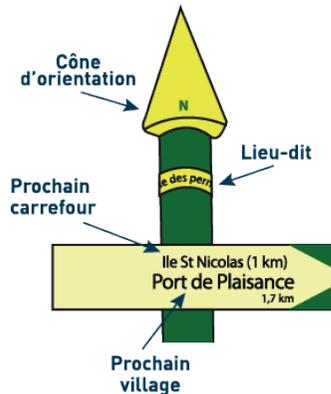
Au poteau : « La Peyrière » (5). Prendre le sentier qui descend à gauche direction : Larnas 0,7 km. Au bas du sentier, il se peut que vous ayez à ouvrir et refermer une barrière pour continuer tout droit (ne pas monter à gauche). Au village, passer sous l'arche pour arriver à la mairie.

LÉGENDE

- Point de départ
- Parking
- Point info rando

BALISAGE

- Bonne direction PR
- Changement de direction
- Mauvaise direction
- GR
- itinéraire alternatif



Le bon plan de Vincent, expert en randonnée

Cette randonnée est particulièrement belle au printemps avec les fleurs sauvages et de mi-juin à mi-juillet avec les champs de lavande du plateau du Laoul. Au mois de mai, aller voir les iris dans la vallée de la Nègue, à Gerbaux.